

# COMMUNE DE SAINT-LAURENT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Le quatorze novembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 8 novembre 2022, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, GODEFROY Fabien, TROUGNAC Marie-Claire, FRAU Emilie, DELMAS Manon.

ABSENTS, EXCUSES : HENAFF Ludovic, LONDERO Bernard, CUEVAS Patricia, CLUA Guy, BOUSQUET Thomas, LAFERRIERRE Maxime.

POUVOIRS : HENAFF Ludovic à MINER Bernadette, CUEVAS Patricia à DELOGE Stéphanie.

Mme Bernadette MINER est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 26/09/2022.
- Adhésion au service de remplacement des agents du CDG 47.
- Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité (service scolaire).
- Décision concernant les produits irrécouvrables (impayés anciens à annuler).
- Proposition de participation à l'action « Elu(e)s rural(e)s Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.
- CONSIL 47 : service de conseil juridique du Centre de Gestion de la Fonction publique ; nouvelle convention d'adhésion.
- Territoire Energie 47 : récupération de la redevance d'occupation du domaine public ORANGE.
- Règlement location salle des fêtes.
- Ecole : réfection du réseau des eaux usées.
- Proposition d'installation d'un luminaire solaire, création d'un passage piétons et pose de panneaux de signalisation avenue du 8 Mai 1945.
- Demande occupation garage communal pour une roulotte.
- Demande occupation domaine public Food-truck.
- Questions diverses.

### LECTURE ET APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 26/09/2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 26/09/2022.

#### ADHÉSION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGENTS DU CDG 47.

Dans l'attente du recrutement d'un(e) secrétaire de mairie, le Conseil Municipal décide d'adhérer au service de remplacement proposé par le centre de gestion de la fonction publique.

#### CRÉATION D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (SERVICE SCOLAIRE).

Afin de pallier les absences d'agents communaux du service scolaire, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à procéder au recrutement d'un agent dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

#### DÉCISION CONCERNANT LES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES (IMPAYÉS ANCIENS A ANNULER)

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant s'élevant à 141,40 €.

#### PROPOSITION DE PARTICIPATION A L'ACTION « ÉLU(E)S RURAL(E)S RELAIS DE L'ÉGALITÉ ET DÉSIGNATION D'UN ÉLU RELAIS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL.

Considérant qu'il existe déjà beaucoup d'intervenants dans ce domaine, et que les élus n'ont pas les compétences requises, le Conseil Municipal décide de ne pas participer à ce projet.

#### CONSIL 47 : SERVICE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE ; NOUVELLE CONVENTION D'ADHÉSION.

Une nouvelle convention d'adhésion, avec des modifications sur l'objet, les domaines d'intervention, et les conditions financières est proposée par le CDG47 : le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette nouvelle convention.

#### TERRITOIRE ENERGIE 47 : RÉCUPÉRATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE ;

Après lecture des nouvelles propositions de délibérations par TE47, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à mettre en recouvrement les créances correspondantes.

#### RÈGLEMENT LOCATION SALLE DES FÊTES.

Le Conseil Municipal approuve les modifications apportées au règlement de la salle des fêtes.

#### ÉCOLE : RÉFECTION DU RESEAU DES EAUX USÉES.

Le Conseil Municipal est informé des travaux d'entretien (regards et canalisations) réalisés.

#### PROPOSITION D'INSTALLATION D'UN LUMINAIRE SOLAIRE, CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTON ET POSE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION AVENUE DU 8 MAI 1945.

Après présentation du projet et des différents devis, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 6 375,60 €.

### DEMANDE OCCUPATION GARAGE COMMUNAL POUR UNE ROULOTTE

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition du garage communal, Hangar Malateste, pour le stationnement d'une roulotte.

### DEMANDE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FOOD-TRUCK

Le Conseil Municipal autorise le food-truck Groin à occuper la Place du 11 novembre, 2 vendredis par mois.

### QUESTIONS DIVERSES

- Trottoirs Avenue Georges Cruzel : travaux de réfection en 2023, un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Préfecture ainsi que du Conseil Départemental.
- Achat désherbeur : une démonstration est à organiser

Séance levée à 20 h 15.

Madame le Maire,  
TREVISAN Jocelyne.